



ATTESTATION D'APTITUDE CAT 1

> Technicien expérimenté

CODE FORMATION

FL02

LE CONTEXTE

- Mise en situation pour mieux se confronter à la réalité du terrain.
- Des conseils personnalisés d'un expert lors d'études de cas concrets.
- Conformément au code de l'environnement, il est obligatoire depuis le 4 juillet 2009 d'être en possession de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes pour toutes opérations de mise en service, contrôle d'étanchéité, récupération de fluide frigorigène et de maintenance.

DURÉE

- 2,5 jours

FORMATEUR

- Partenaire Airwell Academy

TARIF PAR STAGIAIRE

- 880 € TTC

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 4 participants minimum et 10 maximum

NOMBRE DE SESSIONS DANS L'ANNÉE

- 1 par mois

PUBLIC CONCERNÉ

- > Expert, climaticien, artisan, technicien dans le domaine de la climatisation

OBJECTIFS

- > Maîtriser la manipulation des fluides frigorigènes
- > Obtenir l'habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes Cat 1

CONTENU

- > Module Législation
 - Le fluide frigorigène
 - Le code de l'environnement
 - Le F-GAZ
 - Attestation aptitude
 - Attestation de capacité
- > Module Technique
 - Mise en service
- > Module évaluation
 - Test théorique
 - Mise en situation avec grille d'évaluation

PRÉREQUIS

- > Connaissances techniques en hydraulique et en génie climatique

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- > Mise à disposition d'une salle de formation, d'outils informatique
- > Formation théorique et échanges avec utilisation de différents supports pédagogiques: paper-board, vidéo-projecteur, informatique, documentation professionnelle
- > Formation technique et mise en situation sur plateau technique. La méthode pédagogique ou didactique est laissée à l'appréciation du formateur qui s'adaptera au(x) participant(s)

